COMPTE RENDU DU COMITE TECHNIQUE LOCAL (CTL) DU 4 MARS 2022

Ce CTL fut présidé par Eric DAAS, directeur du Pôle Pilotage, Ressources et Opérations de l'État. En effet Mme COULONGEAT, qui « va nous quitter prochainement » (allusion pudique à un fait connu de longue date, mais que personne n'a jugé bon de nous annoncer officiellement jusqu'à présent), a privilégié une réunion avec d'autres interlocuteurs…

POINTS A L'ORDRE DU JOUR :

Tous les points nous ont été présentés « pour information », c'est-à-dire qu'ils n'ont pas fait l'objet d'un vote.

1) Bilan 2021 et présentation 2022 du budget de la DRFIP

Nous vous épargnerons les colonnes de chiffres que nous avons dû éplucher !

Ce qu'il faut retenir :

* une partie des travaux immobiliers effectués en 2021 ont été financés par d'autres fonds que le budget local. Ce sera également le cas en 2022.

* sur la partie 'frais de fournitures', Solidaires a souligné que le matériel fourni aux télétravailleurs avait donné lieu à plusieurs retours négatifs. Une suggestion : payer un peu plus cher pour une meilleure qualité…

*le poste 'loyer' a évidemment baissé en 2021, et baissera en 2022. Solidaires estime qu'il n'y a pas lieu de se féliciter de ces économies faites sur le dos des agents dans le cadre du NRP.

*une des grandes orientations 2022 : « l'amélioration des conditions de vie au travail » bien sûr ! Vous en doutiez ?
Nous avons rappelé qu'il y avait encore du boulot, notamment en matière de confort thermique (Verdiane, Molsheim, Erstein, la trésorerie des HUS...) ou d'agrandissement des espaces repas (encore et toujours Molsheim).
Et un rappel au cas où : le SGC d'Erstein est logé à titre gratuit par la commune. C'est sympa. Mais cela ne nous empêchera pas d'exiger des travaux s'ils sont nécessaires.

2) Bilan annuel du télétravail

Pas de révélations foudroyantes. On reste dans la lignée des informations qui nous ont été communiquées au fil de l'eau lors des audioconférences et des instances précédentes.

545 agents, soit un taux de 43 %, bénéficient d'une autorisation de télétravail.

La direction a détaillé les chiffres service par service et analysé les taux en deçà de la moyenne. Trois cas se rencontrent : des services (rares) dont les tâches ne sont pas télétravaillables. Des services où les collègues souhaitent peu télétravailler. Et enfin, les services où l'encadrement résiste encore, mais qui bénéficient d'un « accompagnement » de la Direction pour que la situation s'améliore.
Solidaires a encore une fois souligné que, dans les sites restructurés en 2022, le télétravail devait pouvoir être testé dès maintenant par les agents, afin qu'ils puissent effectuer leur mutation au printemps avec toutes les cartes en main.

3) Transfert de la liquidation des taxes d'urbanisme à la DGFIP

Et allez… après diverses taxes douanières , la DGFIP récupère maintenant la liquidation des Taxes d'Urbanisme (TU). Cette mission, jusqu'à présent accomplie par les Directions Départementales des Territoires (DDT) tombe dans l'escarcelle du Service Départemental des Impôts Fonciers (SDIF) à compter du 1er septembre 2022. L'usager déclarera désormais en ligne la TU, via « Gérer mes Biens Immobiliers » (GMBI). Avec à la clé une nouvelle application pour les agents du SDIF : GesLoc.
Beaucoup de questions restent à ce jour sans réponse : liaisons avec le référent basé à Nancy, formation des formateurs, efficacité des applications …

3 transferts d'emplois vers la DRFIP67 sont prévus, échelonnés jusqu'au 1er septembre 2024. Mais, pour ne rien vous cacher, les agents de la DDT ne se bousculent pas pour suivre leur mission. Peut-être (on dit bien peut-être) en 2024...

4) « Démarche de codéveloppement » au centre de contacts (CC)

Ce service connaît des problèmes récurrents depuis plusieurs années. La médiation initiée en 2021 n'a malheureusement pas abouti à grand-chose... La Direction locale prend donc le relais, avec la mise en place d'ateliers pour les agents, qui pourront « participer à l'élaboration d'un nouveau cadre relationnel et organisationnel » pour leur service .
Laissons de côté ces expressions un peu pompeuses pour nous concentrer sur le fond : nous avons rappelé à la Direction que les agents s'étaient déjà exprimés à plusieurs reprises sur leur mal-être et ses causes. L'absence d'amélioration concrète a généré beaucoup de frustration. Attention donc à ce que cette nouvelle initiative ne fasse pas encore une fois flop… La balle est dans le camp de la DRFIP67.

5) Questions diverses

* la mise en place de l'antenne SIE de Forbach au 01/09/2023 :

les groupes de travail associant la Direction et les 3 SIE du département débuteront cette semaine, et auront pour but de déterminer les missions pouvant être transférées ainsi que leur volumétrie.
La Direction locale s'orienterait vers un transfert d'une même mission pour les 3 SIE.
Attention, subtilité : cette antenne sera dépendante en terme RH du 57, mais sera fonctionnellement pilotée par le 67 puisqu'elle effectuera du travail à distance pour nous.
Rappelons également que ce transfert de missions s'accompagnera d'un transfert de postes… postes qui pourraient être pourvus par des collègues du 57 puisqu'un SIE y est supprimé en 2023 !! Vous cherchez une logique à tout cela ? Ne cherchez plus, il n'y en a pas.

* des informations sur le PUC ?

Rappel : le Pôle Unifié du Contrôle, qui doit voir le jour en 2023, est censé regrouper les BDV, le PCE, le PCRP et la BCR, soit tous les services de contrôle fiscal du site de Strasbourg Neudorf

Eh bien non, pas d'infos : « sur l'organisation précise , rien n'est acté ». « On en saura plus au deuxième trimestre ». Nous voilà bien avancés.

* à la rubrique Potins , toujours pas d'information sur le nom du remplaçant ou de la remplaçante de Mme Coulongeat, qui libère la place au 31/03/22.

*Le prochain CTL, dédié au fameux Fonds « Cadre de Vie au Travail », est prévu pour le 17 mars 2022.

Si vous souhaitez plus de précisions sur les points évoqués ci-dessus, n'hésitez pas à contacter les représentants Solidaires qui ont participé à ce CTL :

Florian BENAD
Candice VINCKEL
Myriam HALBWAX
Elisabeth RAMEL
Nathalie COUZINET-BRESCH